

ROCHECHOUART

ma

CITÉ

N° 48 - Novembre 2020

**Biennac, un chantier
aux multiples enjeux - p. 2 à 7**



www.rochechouart.com

Retrouvez-nous sur :   

Photo de couverture : © Lionel THOMAS

Parce que votre regard sur Rochechouart, ses monuments, sa nature, sa vie, mérite d'être partagé... N'hésitez pas à adresser vos plus belles images au compte Instagram© de la commune : « Ville de Rochechouart » @ville_rochechouart !



© ville de Rochechouart

© officiel mraie

NOUVEAU : « VOS QUESTIONS »

Comment faire pour bénéficier des colis de fin d'année ?

Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent en bénéficier. Pour cela, il suffit de s'inscrire en mairie, auprès du CCAS (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). Exceptionnellement, la date limite d'inscription a été repoussée au 13 novembre.

Les manifestations de fin d'année (marché de Noël, Téléthon, « Christmas Carols ») seront-elles maintenues ?

Le contexte sanitaire a conduit notre Comité des Fêtes à annuler l'ensemble de son programme de festivités 2020. Il n'y aura donc pas de marché de Noël.

Il semble malheureusement que la soirée musicale en l'église sera elle aussi annulée.

Concernant le Téléthon, il sera bien organisé, mais forcément dans une forme limitée. Ainsi si certaines animations et le spectacle des commerçants n'auront pas lieu, la collecte des vieux papiers par les pompiers et les stands d'associations sont maintenus.



NEW: «YOUR QUESTIONS»

Is the end of year meal still on?

The end of year meal for the over 65s has had to be cancelled. However, the festive hampers will still be given out in the New Year. You will need to register at the Town Hall (please bring identification and proof of address). Closing date 13 November.

Are the end-of-year events (Christmas market, Téléthon, «Christmas Carols») still on?

The Comité des Fêtes has cancelled all 2020 events. There will, therefore, be no Christmas Market; the Téléthon is still on but in a reduced form (no sporting events and no show). Unfortunately, it seems that the Franco British carol service in the church will also be cancelled.

The collection of waste paper by the fire brigade will go ahead.

N'hésitez pas à nous poser vos questions, via le formulaire de contact sur le site de la Ville : www.rochechouart.com

Do not hesitate to ask your questions, via the contact form on the town's website: www.rochechouart.com.



SOMMAIRE ma CITÉ

A LA UNE p. 2 - 9

Biennac

FOCUS p. 8 - 9

Spécial COVID 19

**« ON AIME,
ON N'AIME PAS »** p. 10

DYNAMIQUE p. 11 - 13

Rochechouart en actions

Magazine municipal de la Mairie de
Rochechouart - www.rochechouart.com
Directrice de publication : Anne Marie
Almoester Rodrigues
Correspondance et Rédaction : Mairie
Création - Conception : LMID édition
Crédits Photos : LMID édition | Mairie |
Correspondants
Traduction : George Barclay
Impression : Rivet Presse Édition



ROCHECHOUART

Les premières semaines du mandat ont été très actives, entre la gestion de la crise sanitaire et la prise de fonction de chacun. L'équipe municipale est désormais pleinement concentrée sur son action. Chaque élu est animé par le même objectif : vous servir et améliorer notre quotidien, assurer un lien positif entre nous tous, mettre en place et encourager les initiatives, pour vous, avec vous et pour Rochechouart.

La Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin » est également installée. En tant que Vice-Présidente, j'y ai la charge d'un sujet majeur et passionnant, celui de l'Economie dans notre territoire.

Malheureusement, nous subissons encore l'épidémie de Covid-19, qui progresse de nouveau. Plus que jamais, les gestes de prévention et le port du masque sont nécessaires : soyons tous conscients que c'est le seul moyen d'agir pour se protéger et protéger notre entourage.

Cette situation va inévitablement impacter la fin de l'année 2020. « Apprendre à vivre avec ce virus » est désormais une nouvelle habitude à intégrer.

Tous les acteurs locaux (entreprises, commerçants, associations, administrations), avec lesquels nous maintenons un contact constant, s'y emploient au quotidien. Tous ont en commun la motivation profonde de poursuivre la dynamique de Rochechouart et de favoriser notre bien-vivre ensemble.

La collectivité poursuit quant à elle l'amélioration de notre belle Cité. L'acquisition récente d'une nouvelle balayeuse multi-usages va par exemple grandement faciliter l'entretien de la ville et de nos charmants villages.

Le grand chantier de Biennac se poursuit avec en perspective la réhabilitation complète des espaces publics, des trottoirs et la mise en sécurité de la traversée du village.

Après la rénovation de la piste d'athlétisme, un tout nouvel équipement verra prochainement le jour près du gymnase : deux « city-stades » accessibles à tous. Par ailleurs, en attendant fin novembre le rendu des premières études portant sur le projet de réhabilitation de l'école élémentaire, la ville va investir massivement début 2021 dans l'acquisition de nouveaux matériels pour faciliter l'apprentissage des enfants de nos deux écoles.

Enfin, comme vous pouvez le constater en feuilletant votre magazine rénové, nous avons entrepris un important travail sur nos supports de communication. Pour ce faire, nous comptons sur vos contributions via le questionnaire encarté en pages centrales. D'avance, merci.

Avec optimisme et vigilance, prenez soin de vous.

Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



BIENNAC

UN CHANTIER AUX MULTIPLES ENJEUX



Lancé à la fin de l'année dernière, l'ambitieux chantier d'intégration du village de Biennac au dispositif d'assainissement collectif est entré depuis quelques semaines dans sa deuxième tranche : l'effacement des réseaux aériens. Pris dans son ensemble, le projet va bien au-delà du côté sanitaire et environnemental : il permettra à terme de renforcer l'attractivité du charmant petit bourg.

3

« Pour la municipalité, il était essentiel de valoriser le village de Biennac, en renforçant ses multiples attraits », souligne Anne Marie Almoester Rodrigues, Maire de Rochechouart. « Cela se traduit aussi bien sur le plan sanitaire et environnemental qu'en matière d'esthétique et d'attractivité, sans oublier la sécurité routière. »

Des enjeux multiples donc, sur lesquels il convient sans doute de revenir un instant.

Le premier d'entre eux se posait sur le plan sanitaire et environnemental : Biennac, tout comme Babaudus, fait partie de l'agglomération rochechouartaise. A ce titre, le village avait réglementairement besoin d'un assainissement collectif.

LOGIQUE DURABLE

Par ailleurs, la multiplication des assainissements individuels, et leur efficacité parfois aléatoire, finissaient par poser problème. Concrètement, cela se traduisait par un véritable souci de rejets dans l'environnement.

« Il fallait absolument que quelque chose soit fait pour résoudre cette situation, dans le respect de la logique de développement durable qui nous anime », insiste Madame le

Maire.

Sur un deuxième plan, l'important chantier qui se profilait fournissait une belle occasion de doter Biennac d'un outil de développement digne de son intérêt (tant patrimonial qu'environnemental) et de son charme.

DES ATOUTS À METTRE EN VALEUR

Mme Almoester Rodrigues en est convaincue : « Biennac, c'est un village de caractère qui dispose de nombreux atouts, à commencer par sa belle église ou encore son lavoir. Nous nous devons de renforcer, chez le visiteur, l'envie de s'y arrêter et s'y promener. »

De ce point de vue-là, la nécessité de mettre en valeur l'église et ses abords s'impose. Datant du XIII^{ème} siècle et classé Monument Historique depuis 1949, l'édifice combine style roman limousin et influences cisterciennes. Il témoigne de la transition entre la période romane et la période gothique.

Enfin, lorsqu'on évoque le charme du village, comment ne pas se rappeler qu'il avait été choisi comme décor pour le tournage du film « La Guerre des Boutons », dont se souviennent bien les villageois.



TROIS TRANCHES

Bref, la combinaison de tous ces éléments concourant à donner à Biennac une image forte, méritait sans nul doute d'être valorisée.

Le projet « Biennac » est donc dimensionné de façon à répondre conjointement à ces enjeux multiples. Cela en a rendu la préparation - et le financement - complexe, afin de parvenir à intégrer la réalisation de l'ensemble des objectifs en une seule opération. Pour ce faire, il se découpe en trois tranches.

La première d'entre elles consiste en la construction d'un réseau d'assainissement collectif dans le village, associée à la rénovation des canalisations du réseau d'adduction d'eau potable.

D'un point de vue technique, la solution retenue a été de créer un réseau autonome desservi par sa propre station d'épuration de nouvelle génération à roselière. Ce choix permet notamment de limiter la longueur des canalisations et le nombre de pompes de relevages.

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

La dimension financière de cette tranche n'est pas à négliger, notamment parce qu'elle a bénéficié d'une opportunité qu'il ne fallait pas laisser filer : en effet, face à la vétusté d'ensemble des réseaux qu'elle gère, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a décidé de

recentrer ses financements exclusivement sur la réfection des réseaux.

Conséquence de ce choix, l'organisme a choisi de ne plus contribuer au financement de créations d'assainissements collectifs.

Il restait néanmoins une toute petite « fenêtre de tir » envisageable lorsque le projet rochechouartais a été élaboré. Et de fait,

Biennac est le tout dernier chantier de création d'un assainissement collectif à être accompagné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Lancée fin 2019, la réalisation de cette première phase s'est achevée à la rentrée par la réception des travaux, et les premières connexions de biennacais au nouveau réseau collectif.

CONFORTER LE RENFORCEMENT DE L'ATTRAIT DU VILLAGE

TECHNIQUE ET ESTHÉTIQUE

La deuxième tranche a débuté dans la foulée. Elle concerne l'effacement des réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public), associé à l'installation d'un nouvel éclairage public.

Cette phase répond à des attentes esthétiques autant que techniques, et permettra de conforter le renforcement de l'attrait du village.

Le travail, piloté par le Syndicat Energies Haute-Vienne, est réalisé par l'entreprise Batifoix, son partenaire sur le secteur. A noter, le financement de cette phase est

DES COÛTS MAÎTRISÉS

Un chantier d'une telle ampleur représente forcément une enveloppe financière conséquente. Cependant, grâce à la mise en place de plusieurs partenariats, le coût pour la commune reste maîtrisé.



831 000 €

Tranche 1

Etudes préalables,
assainissement et AEP

(dont 314 000 € de subventions)

260 190 €

Tranche 2

Enfouissement réseaux
(SEHV, + 62 000 €
luminaires)

916 000 €

Tranche 3

Voiries / aménagement
paysager
(subventions estimées : 670 000 €)

intégralement assuré par le SEHV : seule l'installation du nouvel éclairage public incombe à la Ville. Et ce poste bénéficie d'une aide du Conseil Départemental.

On notera au passage que le prochain projet d'effacement des réseaux aériens concernera le secteur de l'avenue Jean Jaurès. Il sera réalisé suivant les mêmes modalités : piloté et financé par le SEHV, la commune gardant à sa charge l'éclairage public et la réfection de la voirie... Sans préjuger, à cette heure, d'éventuels partenariats financiers.

Pour en terminer avec cet organisme, on notera que depuis fin septembre la commune a adhéré au « Module Energie » du SEHV. Cela permet à Rochechouart de bénéficier d'un accompagnement en matière notamment d'analyse des consommations de fluides et combustibles, ainsi que d'un audit énergétique des bâtiments communaux. Concrètement, cela se traduira par un accompagnement du projet de rénovation de l'école élémentaire Hubert Reeves.

ATTRAIT ET SÉCURITÉ

Enfin, la troisième tranche devrait être lancée au printemps prochain. Il s'agit de la rénovation des voiries et aménagement paysager de la traversée du village, incluant la placette et les abords de l'église Saint-Julien de Brioude.

S'il est ici question d'enjolivement et de valorisation des atouts du village,

un important enjeu réside, en premier lieu, dans une véritable sécurisation de la traversée du village. Avec comme premier objectif une réduction sensible de la vitesse des automobiles, profitable tant aux usagers de la route qu'aux Biennacois.

L'Avant-Projet Sommaire établi par le cabinet Verdi a été présenté au Conseil Municipal lors de la séance du 28 septembre dernier. Malheureusement, le contexte sanitaire ne permet pas de tenir une réunion publique de présentation et d'information des villageois sur cette 3^{ème} tranche. Pour autant, la municipalité étudie les solutions possibles pour pallier cet inconvénient et associer les riverains à la démarche.

Cette partie du chantier bénéficiera d'un partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, notamment pour ce qui concerne l'aménagement de la Route Départementale 10 à l'intérieur du village. Si la voirie fait partie intégrante des compétences de l'instance départementale, cette dernière a choisi de déléguer les travaux concernant la RD10 à la ville de Rochechouart, en les finançant intégralement.

Cette ultime tranche est programmée pour débuter au printemps 2021 (mars ou avril). Au terme de ce vaste chantier, nul doute que le village de Biennac aura renforcé son charme et gagné en attractivité.



6

Et les Biennacois, comment vivent-ils ce chantier ? Nadia Martinet, comptable, et Robert Soury, retraité, résident tous deux dans le village depuis fort longtemps. Ils ont accepté de nous faire part de leur ressenti.

En premier lieu, tous deux s'accordent sur le bien-fondé du projet : « c'est toujours bien d'avancer », note Nadia. Robert renchérit : « de toute façon, il faut améliorer la qualité du village, donner aux gens l'envie de s'y arrêter, de se promener ».

Ensuite, les deux résidents disent s'être facilement adaptés aux premiers mois de chantier : « il n'y a pas eu de difficultés, les rapports ont été cordiaux avec les entreprises », souligne Mme Martinet. « Il suffit de s'organiser, et tout se passe très bien, » note pour sa part le retraité.

« ON DÉSIRE ÊTRE CONSULTÉS »

La première phase étant terminée, tous deux envisagent de se connecter au plus tôt au réseau d'assainissement collectif

(ndlr : la rencontre a eu lieu en septembre). « Avec mon mari, nous avons fait des travaux avant le début du chantier pour être en mesure de nous connecter dès que ce serait possible », sourit Nadia.

Tous les deux sont également fort intéressés par le projet d'aménagement paysager et sécurisé de la traversée du village : « c'est une nécessité absolue ! s'exclame M. Soury. Jusqu'à présent, beaucoup trop de gens traversaient Biennac à des vitesses déraisonnables... Certains utilisaient même les trottoirs pour pouvoir croiser de gros engins... C'était dangereux, et il faut que ça change ! »

Mme Martinet confirme, avant d'ajouter : « il est impérieux de mettre en valeur l'église et son secteur, c'est un point d'attractivité essentiel du village... »

Et pour conclure, les deux Biennacois soulignent un dernier point : « En tout cas, on désire vraiment être consultés avant le lancement des travaux ».

DANS NOS VILLAGES



A la Chabaudie : Le lavoir, sa fontaine et son puits constituent, avec leur style bien spécifique, un important élément de patrimoine.

Mais avec le temps, l'ouvrage avait été peu à peu caché à la vue des promeneurs par la végétation.

Aujourd'hui, l'édifice est de nouveau accessible aux regards suite aux travaux de nettoyage et de réhabilitation menés en régie par les Services Techniques de la Ville.

Aux Chausseilles : La voirie du chemin des Chausseilles a récemment été rénovée.

La préparation a été effectuée par les agents de la ville, et l'engoudronnement par l'entreprise Paillot.

A noter, ce chantier complétait un travail similaire effectué sur le secteur de l'Allée des Ecureuils et de l'Allée des Mésanges.

A Biennac : Au cœur de l'été, les agents des Services Techniques de la Ville ont réaménagé l'accès piéton du cimetière de Biennac.

Ce chantier de maçonnerie, faisant appel à des matériaux de recyclage, a été réalisé intégralement en régie.



BIENNAC: A SITE WITH MULTIPLE CHALLENGES



Following the renovation of the town centre, which was completed in June 2019, the town undertook a major new project in the village of Biennac.

This project is divided into three phases: the building of a mains drainage system and updating the drinking water supply network (autumn 2019-September 2020); removal of overhead cabling (electricity, telephone, public lighting) and the installation of new public lighting (September 2020-early 2021); resurfacing of the roads and landscaping of the village centre, including the small square and the area around the church of Saint-Julien de Brioude (13th century church, classified as a historical monument in 1949).

It is a complex project that required long preparation and careful financial planning, based on partnerships and subsidies in order to be manageable within the town's budget.

On the one hand, the «drainage» phase was necessary to comply with regulations (Biennac is part of Rochechouart, as is Babaudus and as such, mains drainage is obligatory).

NEW GENERATION TREATMENT PLANT

On the other hand, and above all, the increasing number of private drainage systems, and their somewhat uncertain effectiveness, ended up causing a problem. Ultimately, this resulted in a real problem of waste polluting the environment. «Something had to be done to resolve this,» stresses Anne Marie Almoester Rodrigues, Mayor of Rochechouart.

From a technical point of view, the solution chosen was to create an autonomous network served by its own new generation reed bed treatment plant. The work was completed in September, and the people of Biennac can now connect to this new network.

The second and third phases will provide the village with a development tool worthy of its heritage and environmental interest. As the Mayor points out, "Biennac is a village of character with many assets, starting with its beautiful church and also its wash-house. We owe it to ourselves to strengthen the visitor's desire to stop and walk around there."

SAFETY AND AESTHETICS

The second phase of construction work began in September. It is being carried out by the Batifoix company, under the project management of Energies Haute-Vienne. It will remove the unsightly overhead networks, and thus improve and the reliability of electricity and telephone services.

Finally, the third phase will make it possible to redesign the road network, with a combined aim of road safety, practicality and aesthetics. The Preliminary Design Summary was submitted to the Town Council at its meeting on September 28. No final decision will be made until the residents of Biennac have been consulted.

This final phase is expected to begin in the spring of 2021 (March or April).



SPÉCIAL COVID-19

PROCESSUS D'ADAPTATION PERMANENTE

Ainsi, l'épidémie qui nous a contraints à radicalement modifier nos vies depuis le début de l'année est toujours d'actualité. Elle pèse également sur la vie des collectivités, soumises à un contexte mouvant et incertain.

Ces incertitudes se traduisent notamment par des évolutions et des ajustements récurrents des divers protocoles et réglementations. Par exemple, le département de la Haute-Vienne est classé en « zone alerte » depuis le 28 septembre.

Cela signifie que depuis cette date, les réunions et les rassemblements, familiaux ou festifs, de plus de 30 personnes sont interdits dans les établissements recevant du public. Par ailleurs, les éventuelles manifestations de plus de 10 personnes sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de la sous-préfecture.

Rochechouart est encore relativement épargnée par la crise, à l'heure où sont écrites ces lignes. Afin de préserver cet état de fait, la collectivité, ses élus et services, se sont mis en ordre de marche. « Notre priorité, c'est la sécurité et la santé de habitants », précise Anne Marie Almoester Rodrigues. « Tous nos dispositifs sont susceptibles d'évoluer afin de s'adapter au mieux aux protocoles et mesures d'accueil dictées par l'Etat ».

VIE ASSOCIATIVE

Reprise progressive sous conditions

Depuis le 28 septembre, les activités en intérieur de certaines associations dans des salles municipales ont pu reprendre, sous conditions.

Ce redémarrage très progressif est le fruit d'une démarche participative incluant les structures de la commune.

Ainsi, dès la rentrée, un questionnaire a été élaboré, et des échanges nourris menés, afin de déterminer précisément avec les responsables associatifs leurs besoins et leurs attentes, mais aussi les possibilités que pouvait offrir la collectivité.

Cette dernière s'est appuyée sur ces réponses, mais aussi bien sûr sur la réglementation en vigueur, pour élaborer un modèle de convention personnalisée soumis à chaque structure, en complément de l'habituel document de mise à disposition des salles.

Les associations ayant signé cette convention spécifique ont ainsi pu reprendre leurs activités dès le 28 septembre. Même si c'est dans des conditions encore inhabituelles.

INITIATIVE SOLIDAIRE



Nous avons évoqué, dans la première lettre spéciale, la belle initiative menée pendant le confinement par plusieurs couturières de la ville regroupées autour de la créatrice Corine Lambert. Solidaires des personnels en « première ligne », elles leur ont d'abord confectionné gracieusement des masques en tissu. Par la suite, elles en ont aussi remis aux particuliers, moyennant une modeste contribution. La cagnotte a été intégralement reversée aux écoles et au CCAS de la Ville. Au final, ce sont plusieurs milliers de masques qui ont été fabriqués par ces discrètes petites mains

BRAVO !

CCAS

On le sait, dans le contexte actuel nos aînés sont particulièrement sensibles, et exposés. Il nous incombe, à titre personnel, de leur porter toute notre attention. « Prenez soin de vous, prenez soin des autres », souligne Madame le Maire.

Cette attention se retrouve dans l'organisation de la collectivité, avec notamment les dispositifs mis en place ou adaptés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Liste d'appel contre l'isolement

La liste d'appel du CCAS a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou fragilisées. Etre inscrit permet d'être appelé régulièrement par un agent en cas de canicule, de grand froid, mais aussi désormais dans le cadre de la crise sanitaire.

L'inscription sur cette liste est gratuite, il suffit de se présenter en Mairie (ou de se faire représenter par un proche : famille, voisin, etc.).

Contact : 05 55 43 00 90 (Sandra Boulesteix)

Colis de fin d'année 2020-2021

Le contexte sanitaire a conduit le CCAS à faire le choix, de façon exceptionnelle, de ne pas organiser le traditionnel repas de début d'année. En revanche la distribution (à domicile) des colis de fin d'année est maintenue.

Bien entendu, chacun espère que ce précieux moment de convivialité pourra de nouveau être organisé dès l'hiver 2021-2022.

ECOLES

Une rentrée aménagée

La rentrée du 1^{er} septembre s'est déroulée dans des conditions d'accueil et dans le respect d'un protocole sanitaire similaires à ce qui était en place avant les grandes vacances. Pour le temps scolaire, les accès sont différenciés :

- Ecole Maternelle Jacques Prévert : rue Jean Jaurès
- Ecole Élémentaire Hubert Reeves : « Les Tilleuls » (enfants du CP au CE2) : porte du préau (près du restaurant scolaire)
- « Les Marronniers » (enfants de CM1, CM2 et ULIS) : rue Pasteur (au niveau du plateau sportif).

D'une façon générale, pour les parents et accompagnateurs, le port du masque et le respect des mesures de précaution sont obligatoires.

SERVICES TECHNIQUES

Les espaces verts à l'épreuve du confinement

Au terme du confinement, les espaces verts ont constitué la principale priorité des services techniques. L'urgence évidente était de rattraper 2 mois sans tonte. Une tâche extrêmement importante, qui a nécessité la location d'un tracteur et d'un broyeur afin de traiter dans les meilleures conditions des végétaux qui avaient eu le temps d'atteindre des tailles inhabituelles.



LA NOUVELLE BALAYEUSE

En service depuis fin septembre, cette machine rend de nombreux services : balayage, aspiration, nettoyage haute pression, mais aussi récurage des aspérités et caniveaux, notamment à des endroits jusqu'alors inaccessibles. Ses passages réguliers limiteront la repousse des mauvaises herbes et son autonomie sera essentielle pour entretenir les villages de l'agglomération.

LES FUTURS CITY-STADES

Les deux « City-stades » qui vont bientôt être édifiés au centre de la piste d'athlétisme près du gymnase permettront la pratique de nombreuses disciplines sportives en plein air, en toute sécurité. Ils seront ouverts aux scolaires, aux associations, et à tous ceux qui souhaitent les utiliser dans le cadre d'une pratique libre.

LA BELLE RÉSILIENCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le tissu économique rochechouartais résiste bien à la crise sanitaire. L'installation de plusieurs nouveaux commerçants, artisans et entrepreneurs malgré le contexte en atteste. On s'en réjouit, tout en gardant à l'esprit que certaines structures traversent une période difficile. Plus que jamais, notre fidélité active et solidaire leur est précieuse.

LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉTRITUS SUR LES ÉCO-POINTS

Malgré l'installation récente de plusieurs nouveaux éco-points sur la commune, on ne peut qu'y déplorer la recrudescence des dépôts sauvages - et illégaux - d'ordures.

Ces comportements sont préjudiciables non seulement à la qualité du service rendu, mais aussi à l'ensemble des contribuables dont la facture s'en ressent.

LES DÉJECTIONS CANINES

De même, comment se satisfaire de la multiplication de ces « petites pollutions » qui ternissent l'image de notre beau centre-ville ?

Rappelons que des « canisettes » sont à disposition dans plusieurs lieux de la ville, et que les maîtres doivent ramasser ces déjections.

Espérons qu'il ne faudra pas en passer par une campagne de verbalisation !

LES LOGEMENTS LOCATIFS INDIGNES

Elus, services sociaux et agents de la ville sont récemment intervenus en faveur d'une famille « hébergée » dans un logement indigne.

De telles pratiques, heureusement rares, sont d'autant moins tolérables que les propriétaires-bailleurs concernés bénéficient directement de l'allocation logement.

Faudra-t-il en arriver à un « permis de louer » ?





Concours de recettes pâtisseries



Plan mercredi - jardin partagé

ROCHECHOUART

EN ACTIONS

11

RENTREE SCOLAIRE, EFFECTIFS

Effectifs des différents établissements de la commune : 84 élèves répartis dans 4 classes pour l'école maternelle Jacques Prévert, 157 élèves (8 classes) pour l'école élémentaire Hubert Reeves, et 317 élèves (12 classes) pour le collège Simone Veil.

NUMERIQUE À L'ÉCOLE

Au début de l'année 2021, la commune dotera l'école maternelle Jacques Prévert et l'école élémentaire Hubert Reeves d'un lot de tablettes numériques à destination des élèves, et d'un écran blanc interactif pour l'école élémentaire.

« MENU DES ENFANTS »

Afin de sensibiliser les enfants aux goûts, mais aussi à la nécessité d'une nutrition équilibrée, l'équipe du restaurant scolaire anime au fil de l'année des interventions dans les classes. Niveau par niveau, les enfants sont invités à élaborer leur menu « préféré »...

Chaque mois, « le » menu d'un niveau sera préparé et servi au restaurant scolaire. Le premier « menu des enfants », en novembre, sera celui des C.P. .

LIVRE « CUISINER LOCAL »

Le restaurant scolaire est à l'honneur dans la nouvelle édition du livre « cuisiner local » publié

par « Agrilocal », dispositif de valorisation des circuits courts.

CONCOURS DE RECETTES PÂTISSIÈRES...

Parallèlement, les agents participent également à un concours de recettes pâtisseries, avec une savoureuse charlotte aux châtaignes... On attend le verdict !

PLAN MERCREDI

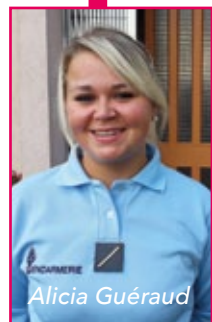
Depuis la rentrée 2018 les enfants bénéficient d'un accueil périscolaire redéployé, dans le respect d'une charte qualité « Plan-Mercredi » reposant sur un projet éducatif validé par les services de l'Etat et la CAF.

Ainsi, chaque mercredi, les locaux du préfabriqué des « Tilleuls » dans l'école Hubert Reeves accueillent entre 30 et 35 enfants (60 inscrits environ) sous la houlette des animateurs municipaux, mais aussi d'intervenants extérieurs (ludothèque, etc.).

L'activité-phare mettant en lien l'école (classe de CE1-CE2 de Mme Soury) et l'ALSH est sans conteste le jardin partagé, un atelier mené par Sonia Lepresle de l'association « Terr'Happy ».

UN BLOG POUR LES PARENTS

Afin de renforcer le lien avec les parents, l'Espace Petite Enfance s'est doté d'un blog spécifique sur lequel les parents bénéficient d'un accès privatif et sécurisé pour les contenus « images » et « vidéo ».



BIENVENUE !

A LA GENDARMERIE

Elève-gendarme Alicia Guéraud
La jeune femme originaire du Jura a pris son poste à la brigade de Rochechouart le 1er juin.

DANS NOS COMMERCES ET ENTREPRISES

Claude Doulain
Le comptoir des Vignes - 6 rue Maurice Thorez - 05 55 03 76 14

Désirée Bui
Cordonnerie Dési-Ali-Ray - 10 pl. du Marché - 05 55 03 69 60

Corine Lambert
Les Merveilles de Coco - 4 rond-point Gambetta - 06 77 98 56 47

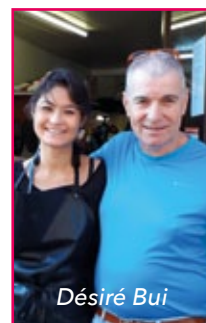
Nicolas Métayer
Domotique, systèmes connectés et gérés à distance (« certifié

Legrand »),
Evolec - 05 55 79 37 81 - evolec.fr

NOUVELLES ACTIVITÉS

Evo-Logis
Précédemment située à Saint-Junien, l'entreprise spécialisée dans l'isolation a installé son siège social à Rochechouart cet été.
9, rue de la Gare - 0555146277 - FB : Evo-logis - youtube : Evo Logis

EVL Office
La jeune entreprise, partenaire de la CAPEB et de la FFB, propose aux artisans un accompagnement au montage des dossiers pour les dispositifs d'Etat liés aux économies d'énergie.
0614561531 - contact@evloffice.fr
evloffice.fr - FB : evloffice



12

« TOBOGGAN »

Rentrée en douceur au multi-accueil, où les enfants sont accueillis dans le respect scrupuleux des protocoles sanitaires. Déjà, de nombreuses activités ont été organisées, comme « Au bout du Conte », ou encore une participation à la « semaine du goût », au mois d'octobre.

« CHAT PERCHÉ » : RÉOUVERTURE DU RAM

Le Relais Assistantes Maternelles a rouvert ses portes le 15 septembre, par petits groupes et dans le respect du protocole sanitaire. Parmi les activités, une découverte du livre a déjà été organisée à la Médiathèque.

« LA MARELLE » : REPRISE PROGRESSIVE

Les activités de «la Marelle», l'Espace Familles proposant des activités «parents-enfants» au sein de l'Espace Petite Enfance Anne Sylvestre, reprennent progressivement, dans la mesure des possibilités laissées par les conditions sanitaires.

Le premier rendez-vous proposé était un atelier créatif au cœur du Château de

Rochechouart, assorti d'une petite visite du Musée. Renseignements : 05 55 03 61 80.

VIDANGE DU PLAN D'EAU

La traditionnelle opération de vidange du plan d'eau de Boischenu est programmée pour la fin du mois de novembre. Ce sera également l'occasion d'adapter le plan d'eau afin de pouvoir y implanter des espèces carnassières.

RÉNOVATION PISTE ATHLÉ

L'équipe des espaces verts de la Ville a récemment procédé à l'entretien - et notamment le désherbage - de la piste d'athlétisme près du gymnase. Une opération menée dans le respect de la réglementation « zéro phyto ».

NOUVELLE AIRE DE JEUX AUX ALLÉES DU CHÂTEAU

Une nouvelle aire de jeu a été installée aux allées du château, et les abords en ont été aménagés par les services techniques de la ville.

Malheureusement, cette aire n'est pas accessible pendant la crise sanitaire.



Toboggan - Au bout du conte



Rénovation de la piste d'athlétisme

SALLE DE MUSCULATION

Pendant l'été, la salle municipale de musculation a été entièrement rénovée par les agents de la ville (isolation, peinture, électricité, VMC...)

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Depuis cet été, « La P'tite Loco » (44 rue Joliot-Curie, près de l'Espace La Gare), est « partenaire agréé de la Direction Générale des Finances Publiques ».

Cela signifie que L'établissement est devenu un point de « paiement de proximité » : vous pouvez y régler (en espèces jusqu'à 300 €, ou par carte bancaire) un certain nombre de factures et avis : impôts, amendes, restaurant

scolaire, multi-accueil, hôpital, etc.

NOUVEAUX LABELS POUR LE CAMPING...

Le camping de la Météorite, sur le site de Boischenu, s'est vu décerner la labellisation nationale « Hébergement Pêche » par la Fédération de Pêche.

... ET LA SOUS-PRÉFECTURE

Les locaux de la sous-préfecture de Rochechouart se sont récemment vus décerner le label « France Service », qui permet de créer un guichet administratif unique autorisant l'accès à plusieurs administrations et services.

13

Hélène Lacoste

Chaussures-Marquinerie-Helen'Shoes - 3 rue Victor Hugo - 05 55 78 10 03

Sonia Lepresle

Ferme pédagogique / base de tourisme équestre

Permanaïs / Ferme de la Terr'Happy - 06 29 34 57 80 - <https://terrhappy.wixsite.com/accueil> - fermeterrhappy@lilo.org - FB : Permanaïs - Ferme de la Terr'Happy

Tanguy Petitpont

Artisan spécialisé dans les travaux de peinture et de décor.

Peinture décor - 06 68 62 59 55

Géraldine Sabourdy

Soins esthétiques et « bien-être » à domicile.

Escale Zen - 06 73 49 52 50

- escalezen87@gmail.com -

escalezen.net - FB : Escale Zen

Espace Equilibre

Location de cabinet et de salles pour activités « bien-être ».

4 av. de Biennac - 06 62 20 18 06 (Gilles Canin)

DANS LES SERVICES MUNICIPAUX Pierre-Alexandre Nicolas

Adjoint d'animation, il intervient dans le cadre des temps périscolaires, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, et aussi, pendant les « petites vacances », de « Roc'Ados ».

Michaël Lapersonnerie

Depuis la rentrée, le successeur de Martine Laplaud a pris la responsabilité du Relais Assistantes Maternelles et de l'Espace Familles au sein de l'Espace Petite Enfance Anne Sylvestre.



Géraldine Sabourdy



Gilles Canin



P.A Nicolas



Michaël Lapersonnerie



AGENDA

JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE, AU MUSÉE (CHÂTEAU) : EXPOSITIONS

- «Eroded Landscape» (16 artistes)
- «Int'Ubagu» - Samuel Richardot

VENDREDI 27 NOVEMBRE, 19H, À LA MAISON DU TEMPS LIBRE (SOUS RÉSERVE) - THÉÂTRE : « Plumés », un spectacle de Romain Bertrand (tout public à partir de 7 ans)

VENDREDI 18 DÉCEMBRE, DE 15H À 19H, QUAI JACQUES BREL : don du sang

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE : Téléthon (en fonction des possibilités)

NUMÉROS UTILES



Mairie :

standard : 05 55 43 00 80 / Location de salles 05 55 03 77 31 / CCAS : 05 55 43 00 90



Petite enfance :

Multi-accueil « Toboggan » : 05 55 03 60 20 / Relais Assistantes Maternelles « Chat Perché »- Espace Familles « La Marelle » : 05 55 03 61 80



Animation jeunesse :

05 55 43 00 89



Scolarité :

Service scolaire Mairie : 05 55 43 00 92 / Ecole Maternelle J. Prévert : 05 55 03 64 10 / Ecole Élémentaire H. Reeves : 05 55 03 61 70 / Collège S. Veil : 05 55 03 61 22



Médiathèque - Espace Numérique :

05 55 03 77 01



Logement :

ADIL87 (service public d'information sur le logement) : www.adil.org / CAUE 87 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : 05 55 32 32 40 - caue87.fr / SOLIHA (conseils et solutions pour l'habitat) : 05 55 10 18 78



Aide à la personne :

UNA Ouest87 : 05 55 02 46 01 - unasaintjunien.fr / Limousin Aide à Domicile : 05 55 03 59 63 - www.limousinaideadomicile.com

ROCHECHOUART

ma CITÉ

ROCHECHOUART

ma CITÉ

j'en parle

ROCHECHOUART

ma

CITÉ

N° 48 - Novembre 2020

Madame, Monsieur,

Les différents supports de communication proposés tout au long de l'année par la municipalité sont à chaque fois l'occasion de vous présenter ce qui se passe dans notre belle commune, de partager une information et d'aller à la rencontre des différentes personnalités qui rythment la vie de Rochechouart.

Chacune de ces communications constitue un maillon essentiel du lien que nous souhaitons entretenir avec vous au quotidien.

Le magazine CITÉ illustre parfaitement cette démarche et nous savons combien vous y êtes attachés.

Comme vous avez pu le constater, cette publication évolue.

La maquette de ce numéro 48 n'est qu'un petit aperçu de l'évolution que nous pourrions donner à notre cher magazine.

Elle n'est donc volontairement pas dans sa version définitive pour vous permettre, à vous tous Rochechouartais, de nous donner votre avis.

Nous souhaitons en effet que ce magazine réponde encore plus à vos attentes.

N'hésitez donc pas et faites nous partager vos envies, vos remarques ou vos suggestions et pourquoi pas vos critiques.

*Pour cela, rien de plus simple, vous pouvez : compléter ce formulaire sur notre site internet **www.rochechouart.com** ou tout simplement déposer en Mairie votre questionnaire renseigné.*

Merci d'avance de vos contributions.

VOS PUBLICATIONS ET VOUS

1. Connaissez-vous les publications municipales de Rochechouart (« Cité », « Clés », Guide Pratique) ?

☐ Oui

☐ Non

2. Jusqu'à aujourd'hui, lisiez-vous les magazines « Clés » et/ou « Cité » ?

☐ A chaque parution

☐ Occasionnellement

☐ Si un sujet m'intéresse

☐ Non

3. Si oui

- ☐ Je les lis intégralement
- ☐ Je lis uniquement les rubriques qui m'intéressent
- ☐ Je feuillette au hasard

3b. Sur une échelle de 1 à 10, quelle note (1 étant la moins bonne note possible, et 10 la meilleure possible) donneriez-vous à l'ensemble de ces publications ?

- ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10

VOS PUBLICATIONS POUR VOUS

4. A propos des publications municipales :

- ☐ Elles correspondent à mes attentes
- ☐ J'apprécierais davantage de dossiers de fond
- ☐ J'aimerais plus de rencontres et de témoignages
- ☐ Autre :

5. A propos du numéro que vous tenez entre les mains, comment appréciez-vous sa présentation ?

- ☐ Je préférerais l'ancienne formule ;
 - ☐ Je trouve cette évolution positive et intéressante
 - ☐ J'apprécierais d'autres évolutions
- Par exemple :

6. Concernant l'esthétique générale de cette publication (lisibilité, qualité du papier, illustrations, etc.), quelle est votre perception ?

- ☐ Je préférerais quelque chose de plus « classique »
 - ☐ J'en apprécie la qualité globale
 - ☐ Pourquoi pas un autre format ?
- Par exemple :

7. Combien de supports aimeriez-vous recevoir dans l'année, et de quel type ?

- ☐ Deux magazines « Cité » de 20 pages et deux bulletins de 4 pages, comme précédemment
- ☐ Trois magazines d'une quinzaine de pages et des « lettres municipales » pour des communications exceptionnelles comme celle de la Covid-19 pendant le confinement
- ☐ Autre :

VOS PUBLICATIONS AVEC VOUS

8. Quel titre pour le magazine ?

☐ « CITE »

☐ « Rochechouart, Ma Cité »

☐ « Bienvenue chez nous ! »

Une autre idée :

9. Quel type de rubriques aimeriez-vous voir figurer en priorité dans votre magazine, ou quelle rubrique est pour vous la plus importante ?

.....
.....
.....

4

10. Parlons des communications numériques de la ville (site internet, réseaux sociaux) : est-ce que vous les consultez...

☐ Très régulièrement

☐ Souvent

☐ Occasionnellement

☐ Jamais

10b. Pensez-vous que les publications « papier » et « numériques » fonctionnent de façon complémentaire ?

☐ Tout-à-fait

☐ J'apprécierais que les liens se renforcent encore entre les supports

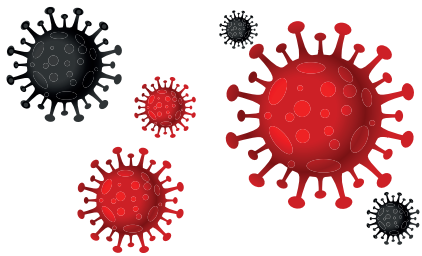
☐ Je souhaiterais un renforcement de la dimension multimédia

☐ Autre :

11. Enfin, de votre point de vue, qu'est-ce qui manquerait pour que les publications municipales correspondent plus à vos attentes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de vos réponses, vous trouverez une analyse de vos contributions dans le prochain numéro du magazine municipal.



SPECIAL COVID-19



DERNIÈRE MINUTE

Madame, Monsieur, chers Rochechouartais,

entre l'impression de ce magazine et sa distribution, l'actualité s'est follement emballée. Les lâches attentats de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice, l'instauration du « couvre-feu », rapidement suivie de l'annonce d'un reconfinement dès le 30 octobre, ont rendu obsolètes certains des contenus de votre magazine (notamment l'édito, et bien entendu la rubrique « Spécial Covid »).

A ce sujet, la collectivité tient à exprimer sa solidarité envers les divers professionnels que cette mesure contraint à la fermeture et vous invite à privilégier les commerçants et artisans rochechouartais en mesure de pratiquer la vente à emporter.

Pour clarifier autant que possible la situation, il nous est apparu nécessaire de partager avec vous les dernières informations en notre possession.

Attestations de déplacement

Vous pourrez les trouver en ligne, sur le site rochechouart.com. Vous en trouverez aussi, au format « papier », à l'entrée de la Mairie et dans vos commerces de centre-ville restés ouverts.

Service scolaire et animation-jeunesse

L'école et les temps périscolaires (accueils du matin /du soir, ALSH du mercredi) ont repris le 2 novembre, dans leur organisation habituelle, avec toutefois des conditions sanitaires renforcées ; par exemple, le masque est désormais obligatoire dès 6 ans.

Espace Petite Enfance Anne Sylvestre

Le Multi-Accueil « Toboggan » reste ouvert dans les conditions sanitaires optimales mises en place dès la rentrée (effectifs limités, protocole strict pour les temps d'arrivée et de départ des enfants...).

Le Relais Assistantes Maternelles « Chat Perché » reste ouvert, dans des conditions identiques à celles de la reprise lors de la dernière rentrée.

Médiathèque

Conformément à la réglementation, la Médiathèque et l'espace Numérique sont fermés au public. Toutefois, une alternative du type « click and collect » est possible en contactant la médiathèque.

Commerces et activités ouverts : une carte interactive

Comme lors du premier confinement, la ville vous propose une carte interactive permettant de trouver les commerçants ouverts ou pratiquant la livraison « click and collect ». Carte disponible sur www.rochechouart.com

POL : déchetterie

La déchetterie reste ouverte aux horaires habituels, mais dans des conditions sanitaires renforcées (port du masque, etc.)

A propos des récents attentats

Le Conseil Municipal condamne ces crimes abjects et exprime sa profonde émotion face à ces terribles événements.

Que ce soit à Conflans-Sainte-Honorine ou à Nice, des fanatiques ont choisi la plus détestable des violences pour essayer de nous faire renoncer à nos valeurs de Liberté, qui sont un des fondements de notre République : liberté de culte et de croyance, liberté d'expression, liberté de critiquer et de caricaturer.

Nous devons collectivement faire bloc pour nous dresser contre cette barbarie.

Toutes les infos sur
www.rochechouart.com



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

30 octobre 2020

Coronavirus COVID-19

Ouverture et fermeture des établissements recevant du public

Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène et de distanciation physique, définies au niveau national doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance. Les rassemblements, réunions, activités et accueils qui ne sont pas interdits doivent être organisés en veillant au strict respect de ces mesures.

Catégories d'établissements ne pouvant plus accueillir du public

L : salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles où à usage multiple, à l'exception des salles d'audience des juridictions ;
M : magasins de vente et centres commerciaux sauf pour leurs activités de livraison et de retraits de commandes ;
N : restaurants et débits de boissons, sauf pour leurs activités de livraison et de vente à emporter, le « room service » des restaurants et bars d'hôtels et la restauration collective sous contrat ;
P : salles de danse et salles de jeux ;
S : bibliothèques, centres de documentation ;
T : salles d'expositions ;

X : établissements sportifs couverts ;
Y : musées ;
CTS : chapiteaux, tentes et structures ;
PA : établissements de plein air ;
U : établissements de cure thermale ou de thalassothérapie ;
Fermeture des campings, villages vacances et hébergements touristiques, **sauf lorsqu'ils constituent pour ceux qui y vivent un domicile régulier ou pour l'accueil de personnes en isolement ou en quarantaine.**

Établissements pouvant recevoir du public à titre dérogatoire dans le strict respect des mesures sanitaires et de distanciation physique



Commerce de détail de produits surgelés
Commerce d'alimentation générale
Supérettes
Supermarchés
Magasins multi-commerces
Hypermarchés
Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
Les distributions alimentaires assurées par des associations caritatives
Commerce de détail d'aliments et fournitures pour les animaux de compagnie, jardinerie
Commerce de détail alimentaire sur éventaires lorsqu'ils sont installés sur un marché
Commerce de détail de produits à base de tabac, cigarettes électroniques, matériels et dispositifs de vapotage en magasin spécialisé



Commerce de détail de matériaux de construction, quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens
Location et location-bail de machines et équipements agricoles
Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
Fourniture nécessaire aux exploitations agricoles
Commerce de détail de carburants et combustibles en magasin spécialisé, boutiques associées à ces commerces pour la vente de denrées alimentaires à emporter, hors produits alcoolisés, et équipements sanitaires ouverts aux usagers de la route



Entretien, réparation et contrôle technique de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles
Location et location-bail de véhicules automobiles
Commerce d'équipements automobiles
Commerce et réparation de motocycles et cycles
Services de transports



Hôtels et hébergement similaire à l'exclusion des villages vacances, maisons familiales et auberges collectives
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée **lorsqu'il constitue pour les personnes qui y vivent un domicile régulier**
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs **lorsqu'ils constituent pour les personnes qui y vivent un domicile régulier**



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
Commerce de détail d'optique
Laboratoires d'analyse



Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
Réparation d'équipements de communication
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé



Services publics
Services à la personne à domicile (aide à domicile, garde d'enfants)
Activités des agences de placement de main-d'œuvre
Activités des agences de travail temporaire

AUTRES

Blanchisserie-teinturerie
Blanchisserie-teinturerie de gros
Blanchisserie-teinturerie de détail
Services funéraires
Activités financières et d'assurance
Commerce de journaux et papeterie en magasin spécialisé
Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés
Commerce de gros
Cliniques vétérinaires et cliniques des écoles vétérinaires

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque ou éternuer dans son coude



Se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on tousse ou éternue



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Eviter de se toucher le nez et les yeux et éviter les embrassades



Eviter de se toucher le nez et les yeux et éviter les embrassades

La Ville de Rochechouart fera en sorte de vous informer systématiquement de toute nouvelle évolution pouvant survenir dans ce contexte très mouvant. En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services, par téléphone (05.55.43.00.80) ou via le formulaire en ligne sur www.rochechouart.com.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres,
le lundi 2 novembre 2020

Anne Marie Almoester Rodrigues
Maire de Rochechouart